

Mode d'emploi

Numéro d'homologation fédéral : W-4700

FOCUS ULTRA

Herbicide

Substance active : 100 g/l de cycloxydime (% en poids : 10,8)

Mode d'action (groupe HRAC) : 1

Coformulants à déclarer : Hydrocarbures, C10, aromatiques

Formule : Concentré d'émulsion (EC)

Taille du conditionnement : 5 litres

Herbicide contre les repousses de céréales et les adventices graminées annuelles et vivaces, les millets et le chiendent commun dans la culture des baies (fraises), fruits à pépins, fruits à noyaux, cultures viticoles, dans les cultures maraîchères (haricots non écosés, fève, carottes, fenouil bulbeux, espèces de choux, mâche, chicorée, scorsonère, panais, épinards, rave de Brassica rapa, raifort, bette à tondre, ail, céleri-rave, poireau, betterave rouge, rhubarbe, échalotes, ciboulette, tomates, aubergine, oignons, artichaut, pourpier, topinambour et asperge), dans les grandes cultures (haricots de plein champ, pois, betteraves fourragères et sucrières, pommes de terre, kénaf, maïs résistant au cycloxydime, colza, fèves de soja, tournesol, tabac et lin), pépinières forestières et plantes ornementale

Application

Mode d'action

Focus Ultra est un herbicide à action systémique qui est appliqué en post-levée. La substance active est absorbée principalement par les parties vertes des graminées levées. Les premiers symptômes de destruction apparaissent au bout de quelques jours à peine sous la forme d'un arrêt du développement ou d'une décoloration des

05.10.2022

graminées. L'effet du produit est accéléré par des températures favorables à la croissance et par une forte humidité de l'air.

Focus Ultra agit également contre les biotypes de graminées ayant développé des résistances d'ordre métabolique contre les inhibiteurs d'ALS (sulfonylurées, par exemple) et des résistances d'ordre métabolique contre les inhibiteurs d'ACCCase (substances actives FOP et DEN).

Spectre d'action et recommandations d'application

Focus Ultra possède un large spectre d'action et couvre la plupart des adventices graminées présentes.

Bonne efficacité de Focus Ultra contre les adventices suivantes :

Vulpin des champs	Digitaire sanguine
Repousses de céréales	Espèces de sétaires
Avoine sauvage	Digitaire filiforme
Agrostide épi-du-vent	Pied de coq commun
Chiendent commun	Espèces de brome
Espèces de millet :	Espèces de ray-grass

Efficacité insuffisante contre les adventices suivantes :

Pâturin annuel, féтуque rouge, féтуque ovine

Les graminées levant après le traitement ne sont pas couvertes.

CHAMPS D'APPLICATION ET RECOMMANDATIONS

Fraises

Graminées vivaces

4 à 6 l/ha

Pulvérisation avant la floraison et après la cueillette, lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Repousses de céréales

1,5 à 3 l/ha

05.10.2022

Pulvérisation après la levée (automne ou printemps) dans 150 – 300 l d'eau/ha.

Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées annuelles

1 à 2 l/ha

Pulvérisation avant la floraison et après la cueillette dans 150 – 300 l d'eau/ha.

Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Fruits à pépins et à noyau

Repousses de céréales

1,5 à 3 l/ha

Pulvérisation (printemps, été) dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées annuelles (Poa annua excepté)

1 à 2 l/ha

Pulvérisation (printemps, été) dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées vivaces

4 à 6 l/ha

Pulvérisation (printemps, été), lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Vigne

Repousses de céréales

1,5 à 3 l/ha

Pulvérisation (printemps, été) dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées vivaces

4 à 6 l/ha

Pulvérisation (printemps, été), lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées annuelles

1 à 2 l/ha

Pulvérisation (printemps, été) dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Haricots non écosés, carottes, céleri-pomme, espèces de choux

Graminées vivaces **4 à 6 l/ha**

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Repousses de céréales **1,5 à 3 l/ha**

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées annuelles **1 à 2 l/ha**

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Artichaut (plein champ) de BBCH 11

Repousses de céréales, graminées annuelles **2,5 l/ha**

Pulvérisation après la levée dans 200 – 400 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Aubergine (plein champ) de BBCH 13

Repousses de céréales, graminées annuelles **2,5 l/ha**

Pulvérisation après la plantation dans 150 – 400 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Chiendent rampant **5 l/ha**

Pulvérisation après la plantation, après la levée, lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 400 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Rave de *Brassica rapa*, raifort (plein champ) de BBCH 11

Repousses de céréales, graminées annuelles **2,5 l/ha**

05.10.2022

Pulvérisation après la levée de mauvaises herbes dans 150 – 600 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Chiendent rampant **5 l/ha**

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 600 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Chicorée (production de racines), scorsonère, panais, topinambour (plein champ) de BBCH 11

Repousses de céréales, graminées annuelles **2,5 l/ha**

Pulvérisation après la levée dans 150 – 600 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Chiendent rampant **5 l/ha**

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 600 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Mâche et épinards (plein champ) de BBCH 11

Repousses de céréales, graminées annuelles **2,5 l/ha**

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Épinards (plein champ) à partir de BBCH 11

Chiendent rampant **5 l/ha**

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille a atteint 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Chicorée scarole, chicorée frisée, bette à tondre, pourpier (plein champ) de BBCH 11

Repousses de céréales, graminées annuelles **2,5 l/ha**

05.10.2022

Pulvérisation après la levée de mauvaises herbes dans 150 – 600 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Chiendent rampant

5 l/ha

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 600 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Fève (plein champ) de BBCH 11

Repousses de céréales, graminées annuelles

2,5 l/ha

Pulvérisation après la levée de mauvaises herbes dans 150 – 600 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Chiendent rampant

5 l/ha

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 600 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Ail, céleri-pomme, poireau, betterave rouge, échalotes et oignons (de BBCH 11), tomate (de BBCH 13)

Repousses de céréales

1,5 à 3 l/ha

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées annuelles

1 à 2 l/ha

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées vivaces

4 à 6 l/ha

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Rhubarbe – après la récolte

Repousses de céréales

1,5 à 3 l/ha

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées vivaces

4 à 6 l/ha

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille a atteint 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées annuelles

1 à 2 l/ha

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Ciboulette à partir de BBCH 11 – uniquement pendant l'année de culture

Graminées vivaces

4 à 6 l/ha

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille a atteint 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Repousses de céréales

1,5 à 3 l/ha

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées annuelles

1 à 2 l/ha

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Haricot de plein champ (BBCH 11 à 51)

Graminées annuelles

1 à 2 l/ha

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées vivaces

4 à 6 l/ha

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Pois (BBCH 11 à 51)

Graminées annuelles

1 à 2 l/ha

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Repousses de céréales

1,5 à 3 l/ha

Pulvérisation après la levée (automne ou printemps) dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées vivaces

4 à 6 l/ha

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Betterave fourragère et à sucre, pommes de terre (BBCH 11 à 39), tournesols, soja, tabac

Graminées vivaces

4 à 6 l/ha

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées annuelles

1 à 2 l/ha

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Repousses de céréales

1,5 à 3 l/ha

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Kénaf – post-levée

Repousses de céréales

4 l/ha

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées annuelles

2 à 4 l/ha

05.10.2022

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Lin (BBCH 11 à 51)

Repousses de céréales, graminées annuelles **2,5 l/ha**

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement pour la culture ou par an dans cette application.

Chiendent rampant **5 l/ha**

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille a atteint 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement pour la culture ou par an dans cette application.

Maïs (plante cultivée résistante au cycloxydime)

Application uniquement sur les variétés portant la désignation supplémentaire « résistant au cycloxydime ».

Repousses de céréales, graminées annuelles, millets **2 à 3 l/ha**

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Chiendent rampant, graminées vivaces **4 l/ha**

Pulvérisation après la levée, lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

L'application ne doit être effectuée que sur les variétés portant la désignation supplémentaire « résistant au cycloxydime ». Ces variétés sont disponibles dans le commerce sous le nom de « variétés duo ». Les variétés duo sont des cultivars présentant une résistance naturelle au cycloxydime, la substance active de Focus Ultra. Les variétés ne disposant pas de cette résistance ne sont pas compatibles et ne peuvent donc pas être traitées avec Focus Ultra.

Colza (BBCH 11 à 51)

Graminées vivaces **4 à 6 l/ha**

Pulvérisation après la levée (printemps), lorsque la taille des graminées est de 15-20 cm, dans 150 à 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées annuelles **1 à 2 l/ha**

Pulvérisation après la levée (automne ou printemps) dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Repousses de céréales **1,5 à 3 l/ha**

Pulvérisation après la levée (automne ou printemps) dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Arbres et plantes arbustives (en dehors des forêts), cultures florales et plantes vertes, roses et pépinières forestières

Graminées annuelles **1 à 2 l/ha**

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Graminées vivaces **4 à 6 l/ha**

Pulvérisation après la levée dans 150 – 300 l d'eau/ha. Maximum 1 traitement par culture ou par an dans cette application.

Période d'application

Pour les graminées annuelles et les repousses de céréales, il est recommandé d'appliquer la substance en post-levée de la culture ou après la plantation de la culture, dès que les graminées se situent entre le stade 2 feuilles et la fin du tallage.

Pour le chiendent, il est recommandé d'appliquer la substance lorsque les graminées ont atteint une hauteur comprise entre 15 et 20 cm. Compte tenu de sa bonne tolérance, la période de pulvérisation de Focus Ultra peut être choisie uniquement en fonction du développement des graminées.

Un temps doux et humide favorable à la croissance accélère l'action de Focus Ultra. Pour que la substance active soit absorbée par les graminées, il ne doit pas y avoir de précipitations dans les 2 heures qui suivent la pulvérisation. Ne pas traiter les peuplements mouillés par la pluie ou la rosée afin d'éviter tout écoulement de la bouillie.

Culture consécutive

En cas d'interruption prématurée, il est possible de planter en cultures consécutives du maïs, des céréales et des mélanges de trèfles-graminées après un délai d'attente de 4 semaines à partir de la date de traitement. Toutes les cultures dicotylédones ainsi que le maïs résistant au cycloxydime peuvent être replantés aussitôt.

Remarques importantes

Dans des conditions particulièrement défavorables ou dans le cas d'une application répétée d'herbicides possédant le même mode d'action, une modification de l'efficacité du produit ne peut être exclue. Il est donc important de veiller à utiliser des produits ayant des modes d'action différents en cas de mesures répétées de lutte contre les graminées au cours d'une même période de culture ou de deux périodes de culture consécutives.

Il ne peut pas être exclu que, dans certains cas, le produit soit moins efficace en raison de biotypes difficiles à combattre spécifiques au site. Pour les sites sur lesquels des problèmes de lutte sont connus ou supposés, veuillez contacter nos bureaux avant l'utilisation du produit.

Quantités d'eau :

Les graminées présentant des feuilles généralement orientées à la verticale recouvertes d'épais dépôts de cire, leur imprégnation avec la bouillie de pulvérisation est bien plus difficile à obtenir que celle des adventices. Lors de l'application de Focus Ultra également, il est donc nécessaire de veiller à ce que les graminées soient si possible entièrement imprégnées pour obtenir un bon résultat.

La formation d'un revêtement optimal sur la surface ciblée peut être obtenue en règle générale avec des buses dont le calibre est compris entre 025 et 030. Il est important de respecter la plage de pressions recommandée par le fabricant de la buse afin d'obtenir un spectre de gouttes moyen. L'application à l'aide de buses à double jet plat améliore le résultat.

La quantité d'eau utilisée doit toujours être adaptée à la densité du peuplement concerné. Plus le peuplement sera étanche au passage de la bouillie de pulvérisation, plus la quantité d'eau utilisée devra être importante. D'une manière générale, en cas

de bonne imprégnation, l'efficacité peut être améliorée en utilisant une quantité d'eau aussi faible que possible.

Des quantités d'eau comprises entre 200 et 300 l/ha ont permis d'obtenir de bons résultats.

APPLICATIONS AUTORISEES

Culture	Agent pathogène / action	Période d'application Stade de la culture (BBCH)	Consignes
Culture des baies			
Fraise	Repousses de céréales	Dose d'application : 1,5 à 3 l/ha Délai d'attente : 6 semaines Application : Avant la floraison et après la récolte.	1
	Monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 1 à 2 l/ha Délai d'attente : 6 semaines Application : Avant la floraison et après la récolte.	1
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha Délai d'attente : 6 semaines Application : Avant la floraison et après la récolte.	1,2
Arboriculture			
Fruits à pépins Fruits à noyau	Repousses de céréales	Dose d'application : 1,5 à 3 l/ha Application : Printemps, été.	1
	Monocotylédones annuelles (graminées) [Poa annua excepté]	Dose d'application : 1 à 2 l/ha Application : Printemps, été.	1
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha Application : Printemps, été.	1,2
Viticulture			
Vigne	Repousses de céréales	Dose d'application : 1,5 à 3 l/ha Application : Printemps, été.	1
	Monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 1 à 2 l/ha Application : Printemps, été.	1

Culture	Agent pathogène / action	Période d'application Stade de la culture (BBCH)	Consignes
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha Application : Printemps, été.	1,2
Culture maraîchère			
Haricots non écosés Carottes Fenouil bulbeux Espèces de choux	Repousses de céréales	Dose d'application : 1,5 à 3 l/ha Délai d'attente : 4 semaines	1
	Monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 1 à 2 l/ha Délai d'attente : 4 semaines	1
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha Délai d'attente : 4 semaines	1,2
Plein champ : Artichaut	Repousses de céréales, Monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 2,5 l/ha Délai d'attente : 90 jours Application : à partir de BBCH 11	1,3,4
Plein champ : Aubergine	Repousses de céréales, Monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 2,5 l/ha Délai d'attente : 35 jours Application : à partir de BBCH 13	1,3,4
	Chiendent rampant	Dose d'application : 5 l/ha Délai d'attente : 35 jours Application : à partir de BBCH 13	1,2,3,4
Plein champ : Rave de Brassica rapa, Raifort	Repousses de céréales, Monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 2,5 l/ha Délai d'attente : 35 jours Application : à partir de BBCH 11	1,3,4
	Chiendent rampant	Dose d'application : 5 l/ha Délai d'attente : 35 jours Application : à partir de BBCH 11	1,2,3,4
Plein champ : Chicorée (production de racines) Topinambour Scorsonère Panais	Repousses de céréales, Monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 2,5 l/ha Délai d'attente : 35 jours Application : à partir de BBCH 11	1,3,4
	Chiendent rampant	Dose d'application : 5 l/ha Délai d'attente : 35 jours Application : à partir de BBCH 11	1,2,3,4
Plein champ : mâche	Repousses de céréales, monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 2,5 l/ha Délai d'attente : 35 jours Application : à partir de BBCH 11	1,3,4
Plein champ : épinards	Repousses de céréales, monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 2,5 l/ha Délai d'attente : 21 jours Application : à partir de BBCH 11	1,3,4,5

Culture	Agent pathogène / action	Période d'application Stade de la culture (BBCH)	Consignes
	Chiendent rampant	Dose d'application : 5 l/ha Délai d'attente : 21 jours Application : à partir de BBCH 11	1,3,4,5
Plein champ : Chicorée scarole Chicorée frisée Pourpier Bette à tondre	Repousses de céréales, monocotylédones an- nuelles (graminées)	Dose d'application : 2,5 l/ha Délai d'attente : 21 jours Application : à partir de BBCH 11	1,3,4
	Chiendent rampant	Dose d'application : 5 l/ha Délai d'attente : 21 jours Application : à partir de BBCH 11	1,2,3,4
Plein champ : Fève	Repousses de céréales, monocotylédones an- nuelles (graminées)	Dose d'application : 2,5 l/ha Délai d'attente : 56 jours Application : à partir de BBCH 11	1,3,4
	Chiendent rampant	Dose d'application : 5 l/ha Délai d'attente : 56 jours Application : à partir de BBCH 11	1,2,3,4
Ail, Céleri-rave Poireau Betterave rouge Échalote Tomate Oignon	Repousses de céréales	Dose d'application : 1,5 à 3 l/ha Délai d'attente : 8 semaines	1
	Monocotylédones an- nuelles (graminées)	Dose d'application : 1 à 2 l/ha Délai d'attente : 8 semaines	1
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha Délai d'attente : 8 semaines	1,2
Plein champ : Asperge (cultures de production)	Monocotylédones an- nuelles (graminées) [Poa annua excepté]	Dose d'application : 2,5 l/ha Application : Après récolte	1,3,4
	Chiendent rampant	Dose d'application : 5 l/ha Application : Après récolte	1,2,3,4
Plein champ : Asperge (jeunes cul- tures avec plantules)	Monocotylédones an- nuelles (graminées) [Poa annua excepté]	Dose d'application : 2,5 l/ha Application : L'année de la plantation après la plantation	1,3,4
	Chiendent rampant	Dose d'application : 5 l/ha Application : L'année de la plantation après la plantation	1,2,3,4
Plein champ : Asperge (jeunes cul- tures)	Monocotylédones an- nuelles (graminées) [Poa annua excepté]	Dose d'application : 2,5 l/ha Application : L'année de la plantation après l'apparition des turions	1,3,4
	Chiendent rampant	Dose d'application : 5 l/ha Application : L'année de la plantation après l'apparition des turions	1,2,3,4
Rhubarbe	Repousses de céréales	Dose d'application : 1,5 à 3 l/ha Application : Après la récolte.	1
	Monocotylédones an- nuelles (graminées)	Dose d'application : 1 à 2 l/ha Application : Après la récolte.	1

Culture	Agent pathogène / action	Période d'application Stade de la culture (BBCH)	Consignes
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha Application : Après la récolte.	1,2
Ciboulette	Repousses de céréales	Dose d'application : 1,5 à 3 l/ha Application : Uniquement l'année de culture.	1
	Monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 1 à 2 l/ha Application : Uniquement l'année de culture.	1
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha Application : Uniquement l'année de culture.	1,2
Grande culture			
Haricots de plein champ	Monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 1 à 2 l/ha Délai d'attente : 3 semaines	1
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha	1,2
Pois	Repousses de céréales	Dose d'application : 1,5 à 3 l/ha Délai d'attente : 4 semaines	1
	Monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 1 à 2 l/ha Délai d'attente : 4 semaines	1
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha Délai d'attente : 4 semaines	1,2
Betterave fourragère Pomme de terre Fèves de soja Tournesol Tabac Betterave sucrière	Repousses de céréales	Dose d'application : 1,5 à 3 l/ha Délai d'attente : 8 semaines	1
	Monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 1 à 2 l/ha Délai d'attente : 8 semaines	1
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha Délai d'attente : 8 semaines	1,2
Kénaf	Repousses de céréales	Dose d'application : 4 l/ha Application : post-levée.	1
	Monocotylédones annuelles (graminées)	Dose d'application : 2 à 4 l/ha Application : post-levée.	1

Culture	Agent pathogène / action	Période d'application Stade de la culture (BBCH)	Consignes
Lin	Repousses de céréales, Monocotylédones an- nuelles (graminées)	Dose d'application : 2,5 l/ha Application : BBCH 11 - 51	1,3,4
	Chiendent rampant	Dose d'application : 5 l/ha Application : BBCH 11 - 51	1,2,3,4
Maïs [tolérant la cy- cloxydim]	Repousses de céréales Monocotylédones an- nuelles (graminées) Millets	Dose d'application : 2 à 3 l/ha Application : post-levée.	1
	Chiendent rampant Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 l/ha Application : post-levée.	1
Colza	Repousses de céréales	Dose d'application : 1,5 à 3 l/ha Délai d'attente : 12 semaines	1
	Monocotylédones an- nuelles (graminées)	Dose d'application : 1 à 2 l/ha Délai d'attente : 12 semaines	1
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha Délai d'attente : 12 semaines	1,2
Culture ornementale			
Toutes les cultures	Monocotylédones an- nuelles (graminées)	Dose d'application : 1 à 2 l/ha	1,6
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha	1,2,6
Sylviculture			
Pépinières fores- tières Pépinières fores- tières	Monocotylédones an- nuelles (graminées)	Dose d'application : 1 à 2 l/ha	1,6
	Monocotylédones vivaces (graminées)	Dose d'application : 4 à 6 l/ha	1,2,6

CHARGES ET REMARQUES :

1. Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie : Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.
2. L'utilisateur doit être informé de ce que l'efficacité sur les monocotylédones vivaces, en particulier le chiendent, n'excède généralement pas la durée de la culture traitée.
3. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).
4. 1 traitement par culture au maximum.
5. Pas d'application sur Baby-Leaf.
6. Tenir compte de la sensibilité des cultures selon les indications de la titulaire de l'autorisation.

L'utilisation sur des toits et des terrasses, sur les aires de stockage, sur les routes, les chemins et les places, ou en bordure de ceux-ci, sur les talus et sur les accotements le long des routes et des voies ferrées est interdite.

Technique d'application

I. Prévention de résidus et nettoyage

Ne jamais préparer plus de bouillie de pulvérisation que ce qui est nécessaire. Vider complètement le récipient, le rincer avec de l'eau, ajouter l'eau de rinçage à la bouillie de pulvérisation ! Diluer les résidus de liquide de pulvérisation résultant inévitablement de l'application selon une proportion 1:10 et les appliquer sur la surface traitée.

Il convient que le nettoyage soit effectué immédiatement après la fin des opérations de pulvérisation.

En cas d'interruption planifiable de longue durée des opérations de pulvérisation (pendant la nuit, p. ex.), il convient que la cuve de pulvérisation soit remplie de manière telle que le liquide de pulvérisation préparé puisse être complètement utilisé lors du dernier passage.

Pour le rinçage optimal de la cuve, nous recommandons la mise en œuvre d'un nettoyage intérieur continu. Il convient, en fonction du partenaire de mélange utilisé dans la cuve et de la présence, ou non, de dépôts secs sur la paroi intérieure du récipient de pulvérisation, d'ajouter un produit de nettoyage à l'eau de rinçage.

II. Préparation de la bouillie de pulvérisation

- 1) Remplir la cuve entre la moitié et les 3/4 avec de l'eau.
- 2) Ajouter Focus Ultra pendant que l'agitateur est en marche.
- 3) Ajouter, le cas échéant, un partenaire de mélange.
- 4) Remplir la cuve avec de l'eau.

Porter des gants de protection, un vêtement de protection et des chaussures fermées lors de la préparation de la bouillie de pulvérisation.

III. Opération de pulvérisation

Tester régulièrement les équipements de pulvérisation sur le banc d'essai !

Avant le traitement, étalonner les équipements et contrôler le débit de la buse.

Pendant le passage et pendant la pulvérisation, maintenir le liquide de pulvérisation en mouvement au moyen d'un agitateur ou d'un retour. Après toute pause de travail, agiter de nouveau le liquide de pulvérisation avec soin.

Utiliser une quantité d'eau aussi faible que possible, en fonction de la technique utilisée, pour parvenir à une bonne imprégnation des plantes.

Éviter tout surdosage et la dérive du liquide de pulvérisation.

Si, lors de l'application de la bouillie de pulvérisation, le contact avec le produit phytosanitaire ne peut être évité (via le brouillard de pulvérisation, p. ex.), il est alors impératif d'utiliser des gants de protection, un vêtement de protection, des chaussures fermées ainsi que d'autres équipements de protection appropriés (visière, couvre-chef, p. ex.).

Miscibilité

Focus Ultra est miscible avec Arrat[®], Caramba[®], Caryx[®], Fastac[®] Perlen, Nicosulfuron*, Polyram[®] DF, Signum[®], Spectrum[®], Stomp[®] Aqua et Dash[®].

05.10.2022

Focus Ultra est également miscible avec des engrais foliaires (marques de qualité) ainsi qu'avec une solution à base d'AHL (max. 50 l/ha dans de l'eau) ou d'urée (jusqu'à 50 kg/ha). Appliquer les mélanges le plus rapidement possible.

Focus Ultra n'est pas miscible avec des produits contenant de l'hydroxyde de cuivre.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour les effets négatifs de mélanges en cuve n'étant pas recommandés par nos soins.

Dans les mélanges en cuve, les champs d'application et les dispositions d'application définis pour le partenaire de mélange et autorisés par l'autorité d'homologation doivent être respectés.

* Il existe différents produits de nicosulfuron. S'il vous plaît, référez-vous aux instructions d'usage.




Conseils pour le stockage

Les produits phytosanitaires doivent toujours être conservés dans un entrepôt sec et à l'abri du gel. En particulier pour le stockage de bidons entamés, il est nécessaire de veiller à ce que les récipients soient bien refermés après le prélèvement du produit.

Conseils de sécurité pour la manipulation

Classification et étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Symboles et indications de dangers :

Identificateur clé	GHS07	GHS08	GHS09
Symbole			
Identificateur danger	Attention dangereux	Dangereux pour la santé	Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement : danger

Signalisations de danger :

- EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence :

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. /Éviter la contamina-

tion via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

Conseil de Prudence (Prévention) :

- P261 Éviter de respirer les brouillards.
- P264 Se laver avec de l'eau et du savon soigneusement après manipulation.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence (Intervention) :

- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON/un médecin.
 - P303 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Laver abondamment à l'eau.
 - P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 - P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 - P331 NE PAS faire vomir.
 - P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
 - P337 + P311 Si l'irritation oculaire persiste : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 - P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 - P391 Recueillir le produit répandu.
- ### **Conseils de Prudence (Stockage) :**
- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 - P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination) :

P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Service d'urgence en cas d'intoxications :

Tox Info Swiss, téléphone 145 ou 044 251 51 51.

Le service des sapeurs-pompiers de l'usine BASF de Ludwigshafen est joignable 24 heures sur 24 au numéro de téléphone 0049-621-604 33 33 pour toute information relative aux comportements appropriés en cas d'accident (incendie, accident, etc.).

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et remis au service d'enlèvement des déchets.

Déposer les résidus de produits phytosanitaires en vue de leur élimination dans leur emballage d'origine auprès d'une déchetterie communale, d'un centre de collecte pour déchets spéciaux ou auprès du point de vente de ceux-ci.

Éviter toute pollution des eaux avec le produit, des résidus de bouillie, de l'eau de rinçage et la dérive.

La réutilisation de l'emballage est interdite.

CONSIGNES D'APPLICATION GÉNÉRALE / RESPONSABILITÉ

Les données figurant dans la présente fiche d'information se fondent sur nos connaissances et nos expériences actuelles ; elles sont conformes aux indications de l'autorité d'homologation. Vu la multitude d'influences possibles lors de la manipulation et de l'utilisation de notre produit, elles ne dégagent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et essais. Dans la mesure où nous n'avons aucune prise sur le stockage et l'application du produit, et où nous ne pouvons pas prévoir toutes les

05.10.2022

situations y afférentes, nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages découlant d'un stockage et d'une application inappropriés.

L'application du produit dans des domaines d'application qui ne sont pas décrits dans la fiche d'information du produit, notamment dans d'autres cultures que celles qui y sont mentionnées, n'est pas contrôlée par nos soins. Cela vaut tout particulièrement pour les applications qui sont certes couvertes par une homologation ou un agrément émanant de l'autorité d'homologation, mais qui ne sont pas recommandées par nos soins. Nous déclinons par conséquent toute responsabilité pour les dommages éventuels découlant d'une telle application.

De nombreux facteurs, tout particulièrement des facteurs liés aux conditions locales ou régionales, peuvent affecter l'action du produit. Ces facteurs comprennent notamment les conditions climatiques et édaphiques, les variétés de plantes cultivées, la rotation des cultures, les délais de traitement, les doses d'application, les mélanges avec d'autres produits non conformes aux données susmentionnées en ce qui concerne la miscibilité, l'apparition d'organismes résistants aux substances actives (tels que des souches fongiques, des plantes, des insectes, p. ex.), la technique de pulvérisation, etc. Dans des conditions particulièrement défavorables, toute modification de l'efficacité du produit ou tout endommagement des plantes de culture ne sauraient être exclus. Ni BASF ni notre partenaire de distribution ne sauraient endosser quelque responsabilité que ce soit pour lesdites conséquences. L'utilisateur de notre produit engage sa propre responsabilité quant au respect de droits de propriété industrielle éventuels, de lois et de dispositions existantes ainsi que des indications comprises dans l'homologation du produit et dans la fiche d'information relative au produit. Les données et les informations figurant au présent document peuvent toutes être modifiées sans préavis.

® = Marque déposée de BASF